

**Compte-rendu de la réunion publique
Simiane**

Date : **Vendredi 12 décembre 2014**
Heure : **19h08-21h27**
Lieu : **Espace culturel**
Nbre de personnes : **55 personnes**

En tribune :

- Philippe ARDHUIN – Maire de Simiane-Collongue – Conseiller communautaire
- Philippe CHANTRAINE – Adjoint à l'urbanisme – Mairie de Simiane
- Bernard BASTIDE – Adjoint au maire de Gardanne – Conseiller communautaire
- Richard MALLIE – Maire de Bouc-Bel-Air – Vice-Président de la communauté du Pays d'Aix
- Jean-Yves PETIT - Vice-Président du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur - Délégué aux transports et à l'éco-mobilité
- Guy BARRET – Vice-Président de la Communauté du pays d'Aix
- Dominique ROVETTA - Chef de projet SNCF
- Sébastien MIS - Directeur de projet RFF
- François-Michel LAMBERT – Député de la 10^{ème} circonscription des Bouches-du-Rhône

Animateur :

- Alain Dessagne - KFH

Mot d'accueil de Philippe Arduin, Maire de Simiane Collongue

Il remercie le public d'être venu assister à cette réunion qui doit permettre de mieux comprendre le projet de seconde phase de modernisation de la ligne Marseille - Gardanne - Aix-en-Provence et de faire ses remarques sur le projet.

L'amélioration des déplacements du quotidien étant une priorité, il indique que la seconde phase de modernisation qui prévoit la circulation de trains plus nombreux présente de multiples intérêts, dont le dynamisme économique induit par le fait de disposer d'un train toutes les 30 minutes, l'extension du parking de la gare ou encore les travaux sur le devenir des 2500 m² du bâtiment Ottaviani.

Présentation, par Sébastien Mis, Directeur de projet RFF, des enjeux et du dispositif de concertation.

Il souligne que cette concertation traduit une démarche volontariste de la part de l'ensemble des partenaires, le code de l'urbanisme n'imposant la mise en œuvre de concertations que pour la création de gares ou d'axes routiers.

Il précise qu'à ce jour rien n'est arrêté, et que la concertation vise à recueillir les observations du public afin de construire un projet partagé.

Il présente les modalités de la concertation en cours, réalisée dans une volonté de porter le projet à la connaissance de tous.

Présentation, par Sébastien Mis, des déplacements entre Marseille et Aix-en-Provence.

Il indique que les 250.000 déplacements quotidiens sont réalisés à plus de 90% en voiture, ce qui entraîne une dégradation continue des temps de parcours et que face à cette congestion routière croissante, le développement des transports en commun, porté par l'ensemble des partenaires, est une nécessité.

Il présente les nombreux projets de Transport en commun en site propre portés par la CPA et invite le public à participer aux réunions publiques organisées dans le cadre du Plan de Déplacements Urbains (PDU).

Il détaille ensuite les projets de Transport en Commun prévus dans le secteur de Simiane, Gardanne et Bouc-Bel-Air.

Intervention de Richard Mallié, Maire de Bouc-Bel-Air

Il insiste sur le fait qu'il est essentiel que le projet de modernisation soit intéressant pour les habitants.

Il rappelle que lors de la création de la ZAC des Fresnes, la commune de Bouc-Bel-Air n'avait pas participé au projet, bien que la ZAC impacte directement la commune et demande à être associé aux travaux concernant le bâtiment Ottaviani, situé en limite communale.

Intervention de Philippe Chantraine, adjoint au Maire de Simiane

Il précise que les projets envisagés pour le bâtiment Ottaviani ne sont pas des projets de logement et que des réflexions sont menées, avec RFF, propriétaire du terrain, pour définir le meilleur projet.

Intervention de François-Michel Lambert, député de la 10^{ème} circonscription

Il souligne qu'une infrastructure telle que la ligne Marseille – Gardanne – Aix-en-Provence est structurante et qu'elle doit en conséquence être pensée dans une perspective à long terme et en lien avec l'ensemble des modes de déplacements. Dans le cadre de la mise en place au 1^{er} janvier 2016 de la Métropole, il insiste sur le fait qu'il est essentiel que tous les projets de déplacements et documents d'urbanisme soient élaborés en cohérence.

Il salue la démarche de concertation volontaire mise en œuvre et invite le public à être utopique pour faire d'un projet de ligne un projet de déplacements qui traite également de l'intermodalité. Concrètement, il demande que des améliorations soient réalisées pour rendre les déplacements plus agréables : remplacement des passerelles glissantes par des souterrains, mise en place d'abris sur les quais pour les gens qui attendent le train, création d'un parking en silo à Gardanne pour développer le commerce à Gardanne, création de connections Trets – Brignoles – Carnoules ou encore création d'un branchement Aubagne – Aix.

Il approuve le projet de réhabilitation du bâtiment Ottaviani.

Présentation, par Sébastien Mis, des raisons de la modernisation de la ligne et des modalités de réalisation du projet

Il souligne l'importance de la cohérence intermodale, qui est un objectif partagé par l'ensemble des collectivités.

Il indique que la modernisation de la gare d'Aix-en-Provence et le doublement de la ligne entre Gardanne et Luynes sont indispensables pour atteindre l'objectif d'un train toutes les 15 minutes, en gare de Gardanne. Il précise que le doublement des voies apporte plus de souplesse dans l'exploitation des trains et donc plus de fiabilité et que la modernisation de la gare d'Aix permettra à terme aux Simianais de se rendre à Vitrolles (via la réouverture de la ligne Aix Rognac), La Calade ou Venelles.

Il précise que si l'électrification de la ligne a été étudiée, son coût de 147 M€ renchérit le projet et que la priorité serait d'abord donnée à l'augmentation du nombre de trains. De la même manière, les haltes ne seront réalisées que si les collectivités et les habitants les soutiennent.

Il indique que le programme définitif sera arrêté fin 2015 et que d'ici là des arbitrages seront à faire entre la fiabilité, les dessertes, la fréquence ou encore l'allongement des quais à Simiane. Il invite les CIQ à le contacter pour échanger.

Concernant le projet sur Simiane, il indique qu'il est prévu un train toutes les 30 minutes, contre aujourd'hui des trains espacés de 20 ou de 40 minutes. Concernant la fermeture des accès directs sur le RD6, des discussions sont en cours avec la mairie et une réunion sur le sujet est prévue le 12 janvier. Il précise que si la ligne est doublée, elle le sera du côté de la RD6. Il ajoute que l'étude de l'allongement des quais en gare de Simiane, permettant aux trains longs de s'y arrêter, va être proposée aux partenaires cofinanceurs.

Intervention de Jean-Yves Petit, Vice-Président du conseil régional PACA

Il précise qu'il existe un conflit entre les usagers des extrémités de la ligne, qui souhaitent des trains rapides, et ceux du milieu de la ligne qui souhaitent que les trains s'arrêtent dans toutes les gares et qu'il est donc délicat de mettre en place des dessertes qui répondent aux uns et aux autres. Il confirme que l'allongement des quais à Simiane offrira plus de souplesse, en permettant aux semi-directs de s'arrêter.

Intervention de Philippe Arduin, Maire de Simiane-Collongue

Concernant les habitations situées chemin du Collet Blanc, propriété de RFF, il précise que des permis de construire ont été accordés avec une servitude de passage. Il indique que la commune réfléchit à la proposition de RFF de lui céder le chemin et qu'elle fasse la remise en état.

Intervention de François-Michel Lambert, député de la 10^{ème} circonscription :

Il souligne que l'électrification de la ligne est indispensable car elle permettra de réduire les nuisances sonores et la pollution liée à l'utilisation du diesel.

Pour permettre d'augmenter le nombre d'usagers du train, il faut faciliter les conditions d'accès au train, en créant à Simiane un parking à deux étages, en anticipant l'allongement du quai en gare de Simiane, en réalisant une gare routière à Gardanne.

Réponse de Sébastien Mis :

Le parking de Simiane est prévu avec un seul étage.

Il sera proposé à la validation des partenaires financiers d'envisager le rallongement des quais de Simiane

Intervention de Guy Barret, Vice-Président de la CPA :

Une prochaine réunion de concertation aura lieu le lundi 15 décembre aux Pennes-Mirabeau. Le 16 décembre à Trets et le 17 décembre à Bouc-Bel-Air, des réunions de concertation sur le Plan de Déplacements Urbains ont lieu.

Conclusion de Philippe Arduin, Maire de Simiane-Collongue :

Il remercie le public et les partenaires pour ces échanges francs et prend note des inquiétudes exprimées sur la qualité de service. Il indique que la gare de Simiane a été classée en ZSP en raison du grand nombre d'exactions commises et que des caméras de vidéosurveillance ont été installées.

Il rappelle que le flot de véhicules est trop important sur la commune et qu'il est nécessaire de mettre en place rapidement des bus pour éviter l'asphyxie de Simiane.

Les questions du public et les réponses apportées :

Jeanine Huertas, lotissement Les Ormeaux, à proximité de la gare :

- *Pourquoi avoir implanté une antenne GSMR au cœur du lotissement, alors que les risques liés aux ondes électromagnétiques sont connus ?*
- *Une pétition demandant le retrait de l'antenne est remise en réunion*

Réponse de Sébastien Mis :

- Le programme des antennes GSM-Rail est déployé au niveau national de RFF. Un rendez-vous sera organisé avec RFF et l'entreprise SYNERAIL qui exploite ces antennes.

Dominique Dalemont, usager de Gardanne :

- *Le bilan « ascenseur » en gare de Gardanne étant positif, comment va être déployé de dispositif permettant de contenir le vandalisme ?*
- *Comment sera financé le doublement entre Luynes et Gardanne ?*
- *Où en est le rapprochement entre la SNCF et RFF ?*

Réponse de Sébastien Mis :

- La définition du nouveau type d'ascenseurs a été longue et difficile mais avec l'appui de l'ensemble des partenaires, une solution a pu être trouvée. Le Comité de Pilotage de début 2015 va permettre d'examiner comment ce dispositif pourra être déployé dans les autres gares.
- Concernant la passerelle de Gardanne, la concertation en cours va permettre de faire remonter les problèmes et des améliorations seront proposées aux partenaires et à la SNCF.
- Au 1^{er} janvier 2015, le regroupement SNCF et RFF sera effectif.
- Le doublement de la voie entre Luynes et Gardanne est indispensable. Les travaux sont menés en écoconception et des technologies existent qui permettent de réaliser les élargissements d'ouvrages. Concernant le tunnel de Valabre, des réflexions sont menées pour réaliser un éco-pont facilitant les continuités écologiques et accompagné d'un cheminement piétonnier.

Jean Figuerola, usager de Gardanne :

- *Pourquoi avoir attendu la mise en place de la Métropole pour se réunir et commencer à travailler ensemble ?*
- *Sachant que deux ans après les travaux réalisés en 2008, le niveau de saturation était déjà atteint, il est nécessaire cette fois-ci de se projeter et d'anticiper.*
- *Pourquoi le doublement de la ligne n'est-il pas prévu partout ?*
- *Pourquoi le ticket de train Marseille – Montpellier est-il si cher ?*

Réponse de Sébastien Mis :

- La question de la Métropole est hors sujet.
- Concernant le doublement total de la ligne, il n'a pas été retenu pour des questions de coûts et qu'il convient d'y aller par étape d'autant plus que la gare de Marseille est saturée. De plus, il n'est pas nécessaire pour faire circuler 4 TER par heure de doubler intégralement la ligne bien que cela soit l'ambition à terme.

Réponse de Jean-Yves Petit :

- Au niveau des déplacements sur les lignes régionales, la tarification mise en place est attractive. Il existe les cartes ZOU Etudes, ZOU 50/75%, l'abonnement travail ou encore Zou Solidaire. La SNCF est en charge des tarifications sur les lignes interrégionales.
- Aujourd'hui, des réflexions sont menées pour mettre en place un tarif harmonisé sur l'ensemble des modes de transports (cars du Conseil général, bus de villes et train). Une information commune a été mise en place sur le site www.pacamobilité.fr.

Jean Figuerola, usager de Gardanne :

- *Sachant qu'il est impossible de se passer de sa voiture, il n'est pas possible de prendre un abonnement de train, les coûts étant trop élevés.*

Réponse de Jean-Yves Petit :

- Le carnet de 10 tickets, valable 4 mois, vise les voyageurs occasionnels. La fréquentation à Simiane est d'ailleurs en augmentation.

Participant :

- *Le nombre de trains diminue quand la fréquentation augmente.*

Réponse de Jean-Yves Petit :

- Le nombre de trains est identique en heure de pointe.

Réponse de Dominique Rovetta :

- Il sera possible de consulter les grilles d'horaires à l'issue de la réunion.

Dominique Robin, usager de Simiane depuis 12 ans :

- *Il est nécessaire d'avoir une vision à long terme.*

- *Moins de trains s'arrêtent à Simiane que dans les autres communes et très peu de trains directs. Simiane semble être la variable d'ajustement des trains. Dans la mise en place des nouveaux horaires, Simiane est également mal servie.*
- *Le service offert n'est pas fiable, trop de trains sont supprimés, ce qui conduit les gens à abandonner le train.*
- *Le parking de Simiane est arrivé à saturation 6 mois après la première phase de modernisation.*
- *L'union de tous les partenaires est indispensable pour répondre aux besoins des populations.*

Réponse de Bernard Bastide, adjoint au maire de Gardanne :

- Il ne faut pas réduire le nombre de trains à Simiane car sinon les usagers se rendront à Gardanne. Aussi est-il nécessaire de demander plus d'arrêts sur Simiane.
- Lors de la réalisation de la première phase, il aurait été opportun de faire plus.
- A Gardanne, la mise en place d'un réseau de bus devra bénéficier à tous les habitants du secteur.
- Le parking à l'étude sera intégré à la ville.

Jean-Pierre Duneau, usager de Simiane :

- *Doubler la capacité du parking de Simiane est une bonne chose mais insuffisante.*
- *Pour permettre de désaturer l'autoroute, il faut être ambitieux et créer des hubs. La création de la halte de Plan de Campagne et celle de Luynes, si elles sont accompagnées de parkings est une bonne idée car elles offrent deux possibilités d'accès aux centres-villes.*
- *Pourquoi envisager un hub à Saint-Antoine qui est l'endroit le plus inaccessible de la ligne ?*

Réponse de Sébastien Mis :

- Dans le projet, des arrêts sont prévus à Saint-Antoine car une réelle capacité de rabattement devrait voir le jour sur cette halte. Plan de Campagne pourrait également devenir une aire de rabattement

Réponse de Jean-Yves Petit :

- L'erreur commise sur Saint-Antoine a été de ne pas réaliser les gares en même temps que les travaux sur l'infrastructure. Sur la ligne Marseille-Aubagne, les travaux ont été réalisés en même temps et pour chacune des gares, l'accessibilité a été travaillée en amont avec les élus locaux. Il n'est plus question aujourd'hui de se limiter à augmenter le nombre de trains et cet objectif d'intermodalité est partagé par tous.

Réponse de Richard Mallié, en tant que Vice-Président de la CPA :

- La création de parkings (relais, de dissuasion, vélos) est une préoccupation première de la CPA. Consciente du problème de parking à Simiane, la CPA travaille à améliorer les choses. La création d'un abri vélos en gare de Simiane afin de permettre le rabattement en vélo est également envisagée. Mais, le coût de la location du foncier RFF vient s'ajouter au coût de construction. Sur Aix, le parking de Malacrida a été inauguré, celui de Krypton va passer à 900 places, avec des prises pour les voitures électriques.

- Par ailleurs, la CPA travaille au rabattement en bus vers le train. Au 1er mars 2015 sera mis en service la ligne Gardanne – Bouc-Bel-Air – Pôle d'activités d'Aix, qui desservira la gare de Simiane.
- Les collectivités sont prêtes à mettre en œuvre les rabattements nécessaires vers les gares.

Réponse de Philippe Arduin :

- La gare de Simiane étant utilisée par les habitants de Mimet, Gréasque, Gardanne et Bouc-Bel-Air, le réseau routier est saturé. Un bus pour rejoindre la gare est nécessaire.

Réponse de Guy Barret :

- Il faut faire avancer le projet de modernisation de la ligne Marseille – Gardanne – Aix-en-Provence, qui figure dans le PDU, car il permettra de faire en sorte que la situation s'améliore, sans concurrence avec les bus, dont le réseau va évoluer au 1^{er} mars 2015.
- Des parkings relais seront prévus dans toutes les gares.
- Concernant les haltes, elles sont étudiées dans le cadre du projet, mais il est nécessaire que les Luynois l'acceptent.

Gérard Bruneau, usager :

- *Le manque de fiabilité du service fait vivre un calvaire aux usagers, renforcé par le manque de communication.*

Réponse de Jean-Yves Petit :

- Il y a effectivement beaucoup à faire pour faciliter le rabattement vers la gare de Simiane.
- Concernant l'organisation de l'offre de trains, il faut prendre en compte le fait que 85% des usagers prennent le train en périodes de pointe.
- Concernant le manque de fiabilité du service, 4 M€ de pénalités ont été demandées par la Région à la SNCF pour offre non conforme. Un rebond est attendu car il s'agit d'une préoccupation réelle et les travaux réalisés sur les infrastructures doivent aller de pair avec l'amélioration de la qualité de service.

Réponse de Richard Maillé :

- Pour répondre au problème de la qualité de service, il faut mettre des trains en nombre suffisants et que ceux-ci soient fiables.

Valérie Kazarian, riveraine chemin du Collet Blanc :

- *Depuis 40 ans, nous entretenons le chemin devant chez nous et tenons à cet accès, moins dangereux. Il faudrait que tout le chemin soit entretenu de la sorte.*

Réponse de Philippe Arduin :

- La sécurité est une des préoccupations principales de la commune.

Réponse de Philippe Chantraine :

- Le chemin est en très mauvais état, sauf sur la partie entretenue par Mme Kazarian et aucun grillage ne sépare la voie ferrée des habitations. Pour l'instant, la commune ne peut y intervenir car le terrain appartient à RFF. L'achat de ce chemin par la commune

engendrerait des coûts. Des réflexions sont en cours avec RFF pour trouver la meilleure solution.

Pascale Delpéch, riveraine chemin du Collet Blanc :

- *Qu'est-il prévu pour protéger les riverains des nuisances dues à l'électrification de la ligne et au bruit ?*
- *Les riverains doivent être associés aux discussions entre la mairie et RFF sur l'avenir du chemin du Collet Blanc.*

Réponse de Sébastien Mis :

- Si l'électrification est décidée, elle s'accompagnera de mesures de protection.
- Concernant le bruit, des relevés acoustiques seront réalisés en 2015. Afin de définir où seront effectués ces relevés et discuter des protections à mettre en place des ateliers riverains seront mis en place début 2015. Les discussions sont ouvertes et les riverains intéressés par ces ateliers sont invités à s'inscrire sur le site internet du projet.

Réponse de Bernard Bastide :

- La pose de murs antibruit doit être prévue dans le budget, car les seuils sont d'ores et déjà dépassés.

Réponse de Sébastien Mis :

- Le budget sera dimensionné suite aux résultats des études acoustiques.

Maurice Sappe, ancien Vice-Président du CIQ de Sainte-Marthe, cadre honoraire de la SNCF :

- *Quand seront terminés les travaux de la première phase de modernisation ?*
- *Pourquoi MPM n'est-il pas associé à cette concertation ?*
- *La pose de murs antibruit ne se fera pas.*

Réponse de Jean-Yves Petit :

- Une réunion de concertation a eu lieu le 5 décembre à Saint-Antoine à laquelle MPM était associée.
- Les travaux n'ont jamais été terminés sur Marseille car la ville ne les avait pas intégrés dans sa politique urbaine. Cependant, un projet existe avec MPM sur Saint-Antoine. Il n'y a pas de concurrence entre le routier et le ferré mais au contraire une nécessaire complémentarité pour assurer les connexions entre els différents modes.

Réponse de Richard Maillé :

- Les 3 haltes dans quartiers Nord n'auraient jamais dû être créées en l'absence de réseau de transport urbain et ont engendré des problèmes de sécurité sur la ligne.

Réponse de François-Michel Lambert :

- Il est nécessaire de renforcer la sécurité. Pour cela, il faut lutter contre la précarité en améliorant la performance économique et les échanges entre les personnes.

Christian Arnaud, élu à la mairie de Simiane :

- *Salue la présence de tous les élus et l'esprit du projet.*
- *4 TER / heure sont annoncés pour Gardanne, qu'en est-il de Simiane ?*
- *De quelles marges dispose-t-on pour tenir les délais annoncés pour la mise en service ?*
- *La montée en charge d'un réseau de transport métropolitain est importante car elle peut sécuriser la réalisation du projet.*
- *La mise en place d'une tarification uniforme est nécessaire.*

Hervé Russier, habitant de Simiane :

- *Le manque de fiabilité du train décourage toute personne de prendre le train. Le nombre de trains supprimés dernièrement est trop important.*
- *Tant que la qualité de service ne sera pas au rendez-vous, la SNCF sera toujours en déficit.*

Réponse de Dominique Rovetta :

- La suppression de trains est regrettée par tous. Cependant le réseau est vieillissant et les travaux réalisés entre 2006 et 2008 avaient permis d'améliorer la régularité de cette ligne, alors la moins fiable de la région, jusqu'à l'automne 2014.

Béatrice Thomas, usagère de Bouc-Bel-Air :

- *Jusqu'à récemment, le niveau de service était satisfaisant, mais il s'est dégradé.*
- *Qu'est ce qui, dans le projet présenté, va permettre d'améliorer la fiabilité et de faire en sorte que les problèmes rencontrés actuellement ne se posent plus ?*

Réponse de Jean-Yves Petit :

- En doublant des sections de ligne, les croisements seront facilités et l'exploitation sera fiabilisée.
- Concernant les problèmes de maintenance, la Région espère que la SNCF va trouver des solutions.
- Concernant le fait que le train du lundi matin arrive bondé en gare de Gardanne, un train plus grand sera mis en place dès 2015. Du matériel roulant a été acheté par la Région qui sera affecté sur cette ligne en 2015.

Christophe Raizer, usager de Bouc-Bel-Air :

- *Dans le diagnostic présenté, les cheminements piétonniers ont été oubliés, or c'est un sujet à prendre en compte.*
- *La priorité n'est pas d'augmenter la capacité de circulation des trains sur la ligne mais de fiabiliser les circulations existantes. Il faut privilégier la fiabilité sur l'augmentation.*

Monsieur Vincent, usager de Bouc-Bel-Air :

- *Lorsque des trains sont annulés, les conditions de voyage sont exécrables.*

Réponse de Sébastien Mis :

- Entre Gardanne et Aix, le doublement de la voie permettra de fiabiliser les circulations, en permettant aux trains de rattraper leur retard. La modernisation de la gare d'Aix, avec le passage de 1 à 5 voies banalisées, permettra également d'améliorer la qualité de service.

Participant :

- *Qu'en est-il du fret ?*

Réponse de Sébastien Mis :

- Des réflexions sont menées sur le territoire de Gardanne au sujet du fret. Le projet de modernisation profitera aussi au fret et permettra de réduire le nombre de camions sur les routes.